Une solidarité à double détente : celle du collectif La Chapelle debout, aux côtés quotidiennement des réfugiés dans le 18° arrondissement de Paris, et celle de tout un chacun… Ci-dessous un témoignage

Ce vendredi 23 Juin, à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, un homme, de nationalité afghane, devait être renvoyé de force vers Kaboul via Istanbul.
Il était maintenu en centre de rétention depuis 44 jours, par deux fois la police l'avait conduit à l'aéroport et par deux fois des militants ayant alerté l'équipage et les passagers, la résistance de certains avait réussit à le faire débarquer. Cet homme n'était coupable de rien d'autre que d'avoir vu sa demande d'asile non traitée et d'être de ce fait en séjour irrégulier sur le territoire français où il s'était réfugié, fuyant la guerre en son pays natal.
Emprisonné en centre de rétention administrative (CRA) suite à un contrôle et à une OQTF (Obligation de quitter le territoire français), il avait épuisé tous les recours juridiques et la police des frontières, malgré l'interdiction théorique selon les Conventions de Genève de renvoyer des ressortissants dans des pays en guerre (rappel : comme l'Afghanistan), recevait mission de le déporter au gré des alliances avec les compagnies aériennes.
Cet homme devait être libéré demain, la rétention administrative ne pouvant pas excéder 45 jours. L'ultime tentative de renvoi eut dont lieu la veille.
L'obstination et les moyens mis à sa disposition payent en général, l'administration le sait. Les militants de La Chapelle debout sont alertés dans la matinée que M. a quitté le CRA et qu'il va être déporté par le vol X de la compagnie Turkish Airlines, à 16h. Alors qu'ils sont parvenus à empêcher son renvoi mardi dernier, ils éprouvent la dernière tentative de la machine à expulser pour ce qu'elle est, un durcissement et une menace.
Au dernier moment les gens quittent leur travail, leur rendez-vous, se jettent dans le RER, et dix personnes arrivent à Roissy dès 14h.
L'équipage a été briffé par une mystérieuse hiérarchie invoquée à chaque phrase, et le pilote devant les hôtesses au complet explique qu'il est tenu à la plus grande fermeté. Les hôtesses sont médusées derrière leur fond de teint, et tournent les talons au rythme d'un bataillon de Tsahal. Un employé de la même compagnie (Turkish Airlines Voyage voyage pas) nous affirmera sur tous les tons et sans que nous lui ayons rien demandé qu'en Turquie tout va très bien et qu'il ne faut pas croire ce que racontent les médias, il n'y a pas de purge, il n'y a pas de problème… Reprend ton souffle …
Convaincre l'équipage semblant peine perdue et alertés par contacts divers que nous avions tout intérêt à être discrets, sinon on vous embarque, dix d'entre nous vont individuellement informer de la situation chaque passager, quand ceux-ci acceptent de prêter leur oreille. Nous distribuons également un tract expliquant la situation de M., ses revendications, et la procédure à suivre pour faire usage de son droit à refuser de décoller dans un avion où un homme menotté, masqué, parfois drogué, et encadré par la PAF, est contraint de rentrer dans un pays en guerre. En gros, c'est simple, tu dis non.
Le vol n'est pas très plein, l'aéroport est calme. Tout roule en apparence. On ne sent ni agitation, ni tension, ni joie. Rien qu'un froid policé. Presque tous avaient le maintien des touristes riches avec leurs valises en plastique dur, et la vraie fausse terreur, engendrée par le dispositif de sécurité depuis le 11 Septembre 2001, glaçait l'espace et toute émotion naissante.
Nous partions plutôt battus. Deux d'entre nous étaient au bord des larmes, et répétaient comme un mantra qu'ils n'attendaient rien. Les futurs passagers ont embarqué pour la zone où nous ne pouvions les rejoindre sans ticket de vol. Certains avaient semblé attentifs, avaient donné leur téléphone, avaient pris fait et cause pour cet homme inconnu, beaucoup n'avaient pas envie d'en penser quoique ce soit.
Les dés étaient jetés, même si une partie essentielle de l'action allait avoir lieu par téléphone entre passagers, dans l'avion, et militants assis en rond autour d'un poteau du Hall 20. Trois femmes au téléphone, en français, en anglais, les échanges reprennent, s'arrêtent, des sms, des nouvelles de l'avion, où est il, masqué au fond, l'entendez-vous, que dit l'équipage ?

Ça semble compliqué, mal parti. D’un bout de l’avion à l’autre on n’a pas les mêmes perceptions, et puis certains ont des enfants, un mari, une femme part enterrer sa mère, les militantes restent particulièrement calmes malgré la peur, une jeune danoise sourit à un passager, oui même au téléphone.
Un air de défaite flotte.
Alors que je suis sortie fumer une cigarette, j’apprends que l’avion a fait demi-tour. Je retourne dans le hall 20. Mes camarades racontent, au fur et à mesure que l’information se répand, que le pilote avait tenu à décoller, malgré l’opposition de certains passagers. M. quand à lui était solidement encadré par la PAF, masqué et menotté au fond de l’avion. Les passagers n’avaient pu avoir de contact avec lui. Les policiers leurs auraient menti en leur disant qu’il était faux que M. eut une femme et un enfant en France et qu’il était dangereux, ayant fait « des choses dans son pays ».
Le pilote a donc lancé l’avion, rapidement, M. s’est mis à hurler.
Puis les passagers SE SONT LEVÉS. Un par un et à plusieurs. L’avion roulait, les passagers restaient debout. Au bout d’un certain temps, le pilote a été contraint de ralentir et d’arrêter « sa » machine, pour raisons évidentes de sécurité. M. a été débarqué et ramené au CRA. En principe, il devrait être libéré demain matin.